

Un plan directeur de développement du centre-ville

Les journaux ont fait état, ces jours derniers, du fait qu'un groupe d'investisseurs suisses, Valorinvest, avait présenté un nouveau projet de développement des terrains sur lesquels se trouve le vieux couvent des Soeurs Grises. On se rappelle que le même groupe avait présenté publiquement un projet visant le même but au printemps dernier et qu'une certaine opinion publique avait alors amené le ministère des Affaires culturelles à en interdire la réalisation.

On sait peu de chose pour le moment sur la nature du nouveau projet. On se doute bien cependant que des objecteurs interviendront sans se préoccuper d'analyser de façon précise le projet en cause.

Une politique conservatrice: insuffisant

Pour notre part, nous n'avons pas l'intention dans l'immédiat de nous prononcer sur ce projet particulier. Cependant, nous avons constaté, par le passé, que le débat public autour de chaque nouveau projet de développement à Montréal se fait sur des bases, sinon fausses, du moins incomplètes et en partie irrationnelles. Nous croyons en l'importance, pour une ville vivante, d'avoir une politique de développement, et

A Mont-Tremblant

26^e congrès annuel de la chambre

du 17 au 20 juin 1976

(voir page 3)

non seulement une politique de conservation. Il nous paraît utile de proposer ici quelques thèmes de réflexion qui, croyons-nous, pourraient rendre plus positifs les débats sur le développement de Montréal.

1. L'objection courante faite aux projets de développement qui impliquent des démolitions nous paraît trop exclusivement négative. Elle consiste à affirmer qu'il ne faut pas toucher aux reliquats des divers âges de la vie de la ville. Mais l'objectif ne peut pas être de *ne pas toucher*; il doit être de *faire vivre* et d'intégrer à la vie actuelle de la ville les édifices de qualité légués par nos prédécesseurs. Une ville n'est pas un musée. Elle doit vivre et se développer.

Irresponsabilité et injustice

2. La politique actuelle du ministère des Affaires culturelles sur les monuments déclarés historiques est incomplète et elle peut avoir pour effet de *conserver maintenant pour détruire plus tard*.

En effet, la loi sur les biens culturels, qui permet au gouvernement de déclarer *historique* un monument ou un édifice quelconque, ne lui crée pas l'obligation d'intervenir positivement pour conserver à ces monuments ou édifices une signification et une utilité. La loi crée au propriétaire des obligations, sans compensation. En pratique, il devient impossible à un propriétaire d'entretenir et d'utiliser normalement un bien touché par cette loi, si bien que l'effet de la loi sera de causer la décrépidité accélérée des biens en cause.

(suite à la page 4)

A votre service de renseignements

L'économie du Québec en 1975

Le 15 décembre dernier, monsieur Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce, donnait une conférence de presse pour faire le bilan annuel de l'économie du Québec. Les documents qui ont été remis lors de cette conférence, *Aperçu de la situation économique* (30 pages), *Analyse de la productivité manufacturière au Québec* (34 pages),

Formation brute de capital fixe dans les secteurs privé et public 1961-74 (16 pages), *Survol de l'économie québécoise 1975*, constituent à notre avis des dossiers économiques excellents et nous les recommandons d'une façon particulière aux membres de la Chambre. Ces documents sont disponibles gratuitement au service de renseignements de la Chambre. Nous invitons les personnes intéressées à venir se les procurer sur place.

le mercredi 19 mai 1976

Nouvelle visite des travaux en cours dans la région de la baie James

Programme

- | | |
|--|---|
| 7h30 - Rendez-vous à l'aéroport de Dorval | 10h30 - Description de l'ensemble du projet de développement de la baie James |
| 8h - Départ sur un Boing 737 de Nordair (vol nolisé) - Petit-déjeuner servi à bord - Survol du campement LG-2 | 12h - Déjeuner |
| 10h - Arrivée à Grande-Rivière - Transport par autobus vers l'emplacement des travaux - Description du complexe hydro-électrique en construction | 13h15 - Visite des travaux en cours |
| | 18h - Dîner |
| | 20h30 - Départ de Grande-Rivière |
| | 22h - Arrivée à Dorval |

voir formule d'inscription à la page 7
Renseignements : Madame Micheline Comeau, 866-2861

TAUX AVANTAGEUX

Prêts personnels et hypothécaires

Caisse populaire St-Jean-Berchmans

2050, boulevard Rosemont

Stationnement facile - 274-5505

Jean Bérard, secrétaire-gérant



Depuis 1921

Tout en électronique

RADIO - TELEVISION

HAUTE-FIDELITE - MAGNETOPHONES

AMPLIFICATEURS - HAUT-PARLEURS

MAGNETOSCOPES - TOURNE-DISQUES

payette radio

878-4771 • 730 St. Jacques, Montreal H3C 1G2

COMMERCE MONTREAL est l'organe officiel de la Chambre de commerce du district de Montréal



Le bureau de direction 1975-1976: Jean Tétreault, président — Charles de Jocas — Edgar Charbonneau — J.V. Raymond Cyr — Claude Gareau — Yves Guérard — Maurice Macé — Guy J. Desmarais — Jean-Paul Zigby.

Le conseil d'administration: Camille Archambault — David Belhumeur — Guy Bernier — Jacques Deschênes — Jacques Douville — Michel Lavoie — Gérard Lebeau — Guy Marinier — Claude Michaud — J. Michel Paris — Dan V. Pleshoyano — Vincent Rémillard — François Richard — Jean Richer — Laurette Robillard — J.-G. St-Jacques — Maurice Sauvé.

La Chambre de commerce de Montréal, 1080 côte du Beaver Hall, Montréal, Canada - H2Z 1T1

Nouvelles de notre Congrès

Le président général du congrès 1976, M. Edgar Charbonneau, s'est adjoint M. Gérard Drainville, directeur adjoint, secteur de Montréal au Canadien National, à la présidence du comité d'organisation, et M. Pierre Pelland, directeur de la mise en marché, Crang & Ostiguy Inc., à la présidence du comité de marketing.

Le succès d'un congrès comme le nôtre repose sur le travail d'une vaste équipe. Pas moins d'une centaine de membres suivront de façon assidue les diverses étapes de la préparation du congrès, non seulement pour définir son orientation générale, mais aussi pour mettre en place tous les détails du programme. Chaque élément du programme d'études est analysé et évalué par le comité de recherches, dont le président est M. André Villeneuve, comme nous avons dit précédemment.

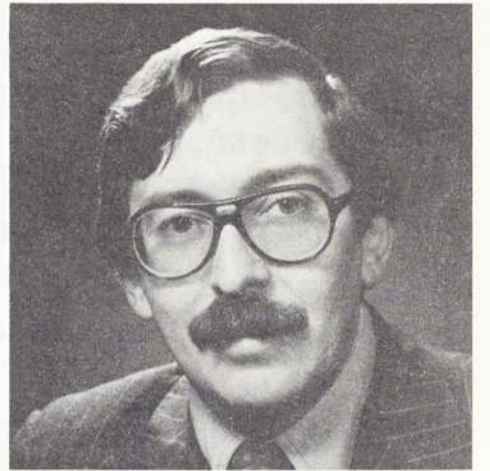
De plus, pour que chaque moment du Congrès soit une occasion de rencontre vivante et productive, divers sous-comités se préoccupent de l'accueil, de l'inscription, des horaires, des menus, du programme des heures de détente, etc. Ce sont ces sous-comités qui sont placés sous la responsabilité de M. Gérard Drainville.

Il incombera à M. Pierre Pelland et à son comité de faire connaître aux membres de la Chambre les avantages qu'ils peuvent retirer de leur participation au congrès. Ceux qui ont assisté aux derniers congrès de la Chambre savent que ces congrès sont d'une quali-

M. Gérard Drainville
président du comité
d'organisation



M. Pierre Pelland
président du comité
de marketing



té exceptionnelle, tant par leur contenu que par la qualité des personnes avec qui on est amené à travailler. Après des autres, il y a un effort à faire pour les convaincre d'être présents cette année. Malgré notre conviction de l'utilité d'une telle rencontre, il n'est jamais facile d'amener des hommes d'affaires à se retirer de la vie active pour se solidariser avec des personnes représentant tous les secteurs économiques et pour se donner des objectifs communs.

Le Congrès 1976 aura lieu au Mont-Tremblant Lodge, du 17 au 20 juin prochain. (Voir page 7, formule d'inscription).

Clarkson, Gordon & Cie

Comptables Agréés

630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Canada H3B 1T9

P. M. Adamson	R. V. Barnett	C. W. Bissegger
J. C. Bonnycastle	M. Camirand	H. M. Caron
L. J. Carrière	G. Chamberland	J. P. Delisle
R. Germain	J. B. Gick	A. W. Gilmour
G. Limoges	D. G. R. Lindsay	M. A. Mackenzie
R. J. Messier	J. D. Morrison	R. K. Palmer
J. J. Peacock	R. Pearl	W. J. Smith

Associés - résidents

Téléphone (514) 875-6060

dufresne farley et associés

ingénieurs-conseils

gilles dufresne ing. b.sc.a.

fred e. farley ing. b.sc.a.

Chauffage — Plomberie — Climatisation Réfrigération —
Electricité — Expertises — Études énergétiques

9670 rue péloquin — H2C 2J4 — tél.: 384-0440

ESPACE PUBLICITAIRE

A LOUER

Téléphonez à Denise Lizotte

866-2861

(suite de la page 1)

Un plan directeur

3. L'application de la loi sur les biens culturels a l'effet d'une homologation à perpétuité. Après dix ans d'études et de travail, la Chambre a convaincu le gouvernement de réviser ses lois sur l'expropriation et l'homologation à cause des injustices que l'application de ces lois entraînait. La loi sur l'expropriation a été enfin modernisée. Il n'est pas acceptable, à nos yeux, de retrouver dans la loi sur les biens culturels, une forme d'homologation à perpétuité pire que celle que la nouvelle loi sur l'expropriation veut éviter pour des raisons de stricte justice.

Il faut de l'argent

4. Toute politique de préservation des édifices ayant une signification historique ou culturelle importante doit comprendre un programme de mise en valeur de ces édifices et doit être soutenue par des budgets appropriés. Il est injuste et inefficace de faire porter par des particuliers la responsabilité de mettre en valeur les biens que l'Etat désigne comme "biens culturels".

5. La mise en valeur d'un édifice ancien ne consiste pas, dans tous les cas, à le figer dans son état actuel. Au contraire, l'objectif doit être de lui trouver une fonction qui permette de l'intégrer à la vie actuelle de la ville. Par exemple, dans le cas du couvent des Soeurs Grises, ç'aurait un sens que l'Etat l'acquiert pour en faire un centre administratif. Ce qui n'a pas de sens, c'est de se contenter d'interdire à ses propriétaires de lui trouver une vocation nouvelle.

6. La conservation, la rénovation ou la conversion à une fonction nouvelle des édifices anciens coûtent cher. Le public doit savoir ce qu'il en coûte, et doit être éclairé sur les choix que les contraintes économiques imposent. On peut tout conserver, si on le veut; mais il faut le vouloir, ce qui implique que l'on sait ce que ça coûte et ce qu'il faut sacrifier par ailleurs pour y parvenir.

Mettre fin à l'improvisation

7. L'Etat ne peut se contenter d'impro-

viser en ce domaine, et d'intervenir au hasard des mouvements d'opinion la plupart du temps organisés par des groupements défendant des intérêts particuliers inavoués. Il doit dire clairement quels capitaux il investira dans ce domaine, selon quels critères et selon quel calendrier. Autour de cela, le développement de la ville pourra se faire selon des règles connues.

8. Actuellement, la loi sur les biens culturels est comme une épée de Damoclès qui peut tomber n'importe quand sur n'importe quel projet de développement. C'est une hypothèque qu'il est urgent de lever. Dans le cas du vieux collège Ste-Marie, un projet préparé en toute bonne foi, conformément à toutes les règles existant alors, a été bloqué par les instances gouvernementales au nom de règles fabriquées pour les besoins de la cause. Le temps perdu en tergiversations, le temps nécessaire pour faire de nouvelles études et un nouveau projet, l'incertitude quant aux résultats ont été, dans ce cas, des facteurs suffisants pour décourager les investisseurs qui sont allés chercher dans une autre province un climat plus propice à des développements axés sur l'avenir.

Plan directeur du centre-ville

9. Le centre-ville de Montréal ne peut pas continuer de se développer seulement avec des politiques ad hoc, des interdictions improvisées et des règles conçues de façon sectorielle que l'on se permet de changer n'importe quand. Montréal, et le centre-ville en premier lieu, ont besoin d'un plan directeur. Les promoteurs auront la responsabilité de respecter les règles du jeu. Et dans la mesure où ils auront raison de croire au sérieux et à la stabilité de ces règles, ils en tiendront compte scrupuleusement. En ce domaine plus qu'en tout autre, c'est l'incohérence et l'incertitude qui paralysent.

Un plan directeur du développement du centre-ville: nous en reparlerons sûrement dans le cadre de notre prochain congrès. Nous en reparlerons tant qu'il ne sera pas devenu une réalité.

Le président,

Jean Tétreault

Le 28 janvier, à 18h : un dîner-causerie spécial

M. Jean Drapeau répondra à toutes les questions



M. Jean Drapeau, maire de Montréal, sera l'invité de la Chambre à un dîner-causerie spécial qui aura lieu le jeudi, 28 janvier prochain, à l'hôtel Mont-Royal, à 18h.

Monsieur Drapeau a promis de répondre à toutes les questions que l'auditoire désirera lui présenter à la suite de sa conférence. Dans l'état actuel des débats sur le dossier olympique et sur l'administration municipale de Montréal, la Chambre est heureuse de donner l'occasion à ses membres d'aller, si l'on peut dire, "au fond des choses".

Le prix du couvert : \$10. On s'inscrit en téléphonant à Mlle Carole Brunet, au secrétariat de la Chambre (866-2861). On peut réserver des tables (5 personnes ou plus) en s'adressant à Mme Micheline Comeau.

session d'information, le mardi, 23 mars

Quoi de nouveau dans le financement de l'entreprise

à l'hôtel Mont-Royal, de 9h à 14h

avec la participation de

M. Jean LABONTE, *président et directeur général de la Société de développement industriel*

M. Raymond BEAUGRAND, *directeur général de la Société d'investissement Desjardins*

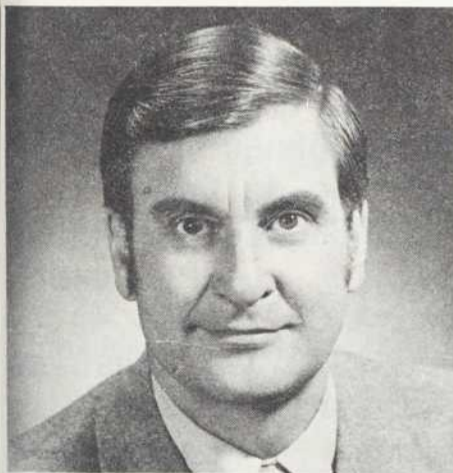
M. Marcel BOUDREAU, *directeur général de Roy Nat*

M. Yves MILETTE, *directeur général de la Banque fédérale de développement*

M. Jacques DOUVILLE, *vice-président et directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale*

l'animateur

M. Gérard BLONDEAU, *de la Caisse de dépôts et de placements*



le conférencier au déjeuner

M. Guy ST-PIERRE,
*ministre de
l'Industrie et du
Commerce*

RENSEIGNEMENTS : Mlle MIREILLE DIOTTE, 866-1861

Rendez-vous à 8h30 pour l'inscription - le café est servi pendant l'inscription - exposés et discussions - l'apéritif à 11h50 - le déjeuner à 12h30 - fin de la session à 14h

INSCRIPTION : \$15 (POUR LES NON-MEMBRES : \$20)

voir formule d'inscription page 7

Un succès... comme d'habitude

La réception du nouvel an

C'est dans la salle des congrès du futur hôtel Méridien, au Complexe Desjardins, que s'est tenue le 14 janvier dernier la réception du Nouvel an de la Chambre. Le décor était différent de celui des années précédentes, mais, grâce aux efforts particuliers déployés par la compagnie Janin Construction et à la collaboration des responsables du Complexe Desjardins, que nous tenons à remercier de façon particulière, l'odeur de chantier avait pratiquement disparu des lieux.

Si on en juge par le nombre de bouchées qu'on y a croquées, le nombre des convives a dépassé celui des années précédentes; et selon le président du comité de réception monsieur Emilien Drapeau, directeur de district, I.B.M. Canada Ltée, plus de 1 300 personnes ont accepté l'invitation de la Chambre.

Cette année, le service était assuré par quelque 20 étudiants de l'Institut de



tourisme et d'hôtellerie du Québec. Le président de la Chambre, monsieur Jean Tétreault, et les membres du comité de réception les remercient. Ils remercient également les compagnies, organismes et le corps consulaire suivants pour la collaboration qu'ils ont apporté à l'organisation de cette rencontre :

Les Agences Melquat - Les Aliments R.J.R. - F. Baillargeon Ltée - La Banque Canadienne Nationale - La Banque de Commerce Canadienne Impériale - La Banque de Montréal - La Banque Royale - BP Canada Limitée - Christie Brown & Co. Ltd. - Coca-Cola Limitée - COJO 1976 - Consulat général d'Espagne - Dominion Stores Ltd. - J.M. Douglas International - Eaton du Canada - Enveloppe Internationale Ltée - Fleuriste Valois Enrg. - Les Importations Montalvin - L'Institut des Brasseurs du Québec - International Wines & Spirits Ltd. - Kimberly Clark of Canada Ltd. - New Granada Restaurant Inc. - Pêcheurs Unis du Québec - Les Produits Alimentaires Anco 1969 Inc. - Restaurant Chez Desjardins - Les Rôtisseries et le buffet St-Hubert - Smith, Major, Dennis et Associés - La Société Gabriel Boussillon - Standard Brands Ltd. - Taillefer & Fils Inc. - Thérien Frères (1960) Ltée - Ville de Montréal - Les Vins Andres du Québec Limitée.



**St-Arnaud
Bergevin
Limitée**

COURTIERS EN DOUANES ET TRANSITAIRES INTERNATIONAUX

- FRET AÉRIEN
- ENTREPOSAGE
- SERVICE DE CONTAINERS
- CONSEILLERS EN DOUANES

410, RUE ST-NICOLAS,
MONTREAL, QUÉ. H2Y 2P5,
TÉLÉPHONE (514) 285-1500
CÂBLE: BLACKSTAR MONTREAL
TÉLEX 05-25176

*Correspondants
autour du monde*

MONTREAL
SUCCURSALES QUÉBEC
TORONTO



Courtiers en douanes
et transitaires
officiels des
Jeux Olympiques
de 1976



la chambre de commerce
du district de montréal
1080 côte du Beaver Hall
Montréal, Canada H2Z 1T1 (514) 866-2861

Session d'information

Le financement de l'entreprise *le mardi 23 mars 1976*

Prix: \$15 (membres); \$20 (autres).

Nom _____ Fonction _____

Entreprise _____ Tél _____

Adresse _____ Code _____

() chèque inclus payable à la Chambre de commerce de Montréal

RENSEIGNEMENTS : Mlle MIREILLE DIOTTE, 866-2861

Le congrès 1976 *du 17 au 20 juin 1976, Mont Tremblant Lodge*

Membres : pour un couple, \$395; pour une personne, \$275 (non-membres : \$445 et \$325).
Un acompte de \$50 par personne doit accompagner chaque inscription. Aucun remboursement après le 9 juin.

Nom _____ Fonction _____

Entreprise _____

Adresse d'affaires _____ Tél _____

Adresse personnelle _____ Tél _____

Il y a possibilité de former des groupes de 4, 6 et 8 personnes dans les chalets de l'hôtel. Si cette solution vous intéresse, indiquez-nous le et nous communiquerons avec vous au moment opportun : () oui () non

RENSEIGNEMENTS : MADAME MICHELINE COMEAU, 866-2861

Visite industrielle à la baie James *le mercredi 19 mai 1976*

Prix: \$150. (membres); \$175. (autres).

Un acompte de \$50. est requis pour confirmer votre réservation.

Nom _____ Fonction _____

Entreprise _____ Tél _____

Adresse _____ Code _____

() facturé () chèque inclus payable à la Chambre de commerce de Montréal

RENSEIGNEMENTS : MADAME MICHELINE COMEAU, 866-2861



Third Troisième
class classe
AOM M05

DEP PERIODIQUES BIBLIO NAT90.
1700 RUE ST-DENIS
MONTREAL
PQ H2X 3K6
TREAL
merce
Hall
12Z 1T1
761 808 2661



le 27 janvier
M. Jean Cournoyer
ministre des
richesses naturelles



le 3 février
M. Guy Descary, président
conférence des maires
de banlieue

Les déjeuners-causerie hebdomadaires

le 10 février
à confirmer

le 17 février
M. Marcel Bélanger, c.a.
président de l'Institut
Canadien des comptables
agrés

le 24 février
à confirmer

le 2 mars
à confirmer

le 9 mars
Mme Lise Payette
journaliste

le 16 mars
M. Gérard Dion, professeur
relations industrielles
Université Laval

le 23 mars
M. Guy St-Pierre, ministre
de l'Industrie et du Commerce

le 30 mars
à confirmer

le 6 avril
M. Paul Desrochers, vice-prés.
Cie de Fiducie Canada Permanent

le 13 avril
M. Keith Spicer, commissaire
aux Langues Officielles

le 20 avril
relâche

le 27 avril
M. Raymond Garneau, ministre
des Finances et de l'Education

le 4 mai
M. Paul Phaneuf, ministre
responsable des Sports et Loisirs

Prix spéciaux pour les abonnés , gracieuseté de CP Air

Pour chaque 200 livrets vendus, un billet d'avion pour l'une des destinations suivantes : Espagne, Mexique, Hollande ou Vancouver, sera tiré au sort, parmi tous les abonnés aux déjeuners-causerie.

Un rendez-vous régulier, à l'hôtel Mont-Royal, 12h30

RECU LE
26 FEV. 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

Pour réservations de tables (5 personnes ou plus) : Mme Micheline Comeau, 866-2861

Les tables ne sont retenues que jusqu'à 12h30

Le couvert : \$7. - le livret de l'abonné : \$60. (10 déjeuners)